

Ecole primaire du Bourg
CONSEIL D'ECOLE du 07 Novembre 2016 - 18h

1 ELECTIONS

1.1 Résultats

1.2 Présentation des élus

1.3 Rappel du Rôle du Conseil d'Ecole

2 SCOLAIRE

2.1 Présentation de l'équipe enseignante

2.2 Effectifs et répartitions 2016-2017

2.3 Présentation et rôle du RASED

2.4 APC- Horaires – Organisation

2.5 Langues

2.6 Règlement de l'école et horaires – Vote du règlement

3 MAIRIE.

3.1 PPMS-Sécurité

3.2 PEDT-Périscolaire

3.2.1 PEDT

3.2.2 Périscolaire

3.3 Travaux/Investissements

3.3.1 Informatique

3.3.2 Téléphonie

3.3.3 Investissements / demandes

3.3.4 Espace libéré par la démolition de « baraques »

3.3.5 Demandes 2016-2017

4 PROJETS DES CLASSES, SORTIES, INTERVENTIONS

4.1 Conseil des élèves

4.2 APE

4.2.1 Renouvellement du bureau

4.2.2 Budget APE

4.2.3 Kermesse

4.3 Piscine

4.4 Cinéma scolaire

4.5 Interventions extérieures

4.1 Sorties/spectacles

4.1.1 Classes de découverte

4.1.2 Médiathèque

4.2 Bibliothèque de l'école

Présents :

Les enseignants :

Valérie TROBO : TPS-PS

Brigitte CALONNEC-LUCAS : MS-GS

Katel GRALL-LE FOLL : MS-GS

Aurélie CHARLES : complément de service CP (M. LE MEUR)

Matthieu LE MEUR : Directeur, CP

Caroline NIVEZ : CP-CE1

Myriam LE RIGOLLEUR : CE1-CE2

Philippe LE MONTAGNER : CE2

Gwenaëlle RIOUAL CM1

Claire CARIO : CM2

Éliette LALOUEUR : Titulaire remplaçant de secteur

RASED : Mme NICOLAY

Représentants de parents d'élèves :

Serge Taïle Manikom (MS)

Karen Bervil (MS, CE1)

Patrice Corolleur (CP)

Krystell Meston (CE2, CM2)

Caroline Gernez (MS, CE1)

Claire Lannuzel (CE1)

Erwan Roussel (MS)

Hélène Favé (PS, CP, CM1)

Aurélie Taburet (PS, CE1, CM2)

Fanny Sebert (GS, CE2)

La mairie : Mme LE MOIGNE , M. FORTIN, Mme GAUVIN

Excusés : Mme STEFANELLI, Inspectrice nouvellement nommée de la circonscription de BREST IROISE, M. RIOUAL, Maire.
Mme LALOUER, assistera au conseil d'école de Coat Edern où elle est en poste le jeudi, à l'année. Catherine FONTAINE, Enseignante remplaçante.

1 Elections

1.1 Résultats

56 % de votants, très bonne participation.

1.2 Présentation des élus

Titulaires (9) :

Karen Bervil (MS, CE1)
Caroline Gernez (MS, CE1)
Erwan Roussel (MS)
Hélène Favé (PS, CP, CM1)
Clémentine Bauche-Costes (PS)
Krystell Meston (CE2, CM2)
Sophie Gilbert (CM2)

Aurélie Taburet (PS, CE1, CM2)
Patrice Corolleur (CP)

Suppléants (5):

Audrey Perchant (GS)
Fanny Sebert (GS, CE2)
Claire Lannuzel (CE1)
Laetitia Jourdan (CM2)
Serge Taïle Manikom (MS)

1.3 Rappel du Rôle du Conseil d'Ecole

Le conseil d'école est l'organe qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école, notamment le vote du règlement intérieur de l'école et l'organisation de la semaine scolaire.

Le conseil d'école est composé :

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires,
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.
- d'autres personnes peuvent y être invitées avec voix consultative.

Il se réunit généralement une fois par trimestre soit trois fois par an.

Il peut, par exemple, traiter des points suivants :

- l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.
- des conditions d'intégration des enfants handicapés,
- des activités périscolaires,
- de la restauration scolaire.
- L'hygiène scolaire

Il n'a pas vocation à traiter de cas particuliers d'élèves ou des personnels mais bien des généralités. Il permet de faire le lien entre l'équipe éducative, la mairie et les parents, l'intérêt des élèves étant au centre de ses préoccupations.

2 Scolaire

2.1 Présentation de l'équipe enseignante

Valérie TROBO : TPS-PS

Brigitte CALONNEC-LUCAS : MS-GS

Katel GRALL-LE FOLL : MS-GS
 Aurélie CHARLES : complément de service CP (M. LE MEUR)
 Matthieu LE MEUR : Directeur, CP
 Caroline MENEZ : CP-CE1
 Myriam LE RIGOLLEUR : CE1-CE2
 Philippe LE MONTAGNER : CE2
 Gwenaëlle RIOUAL CM1
 Claire CARIO : CM2
 Catherine FONTAINE : Enseignante remplaçante
 Éliette LALOUER : Titulaire remplaçant de secteur

2.2 Effectifs et répartitions 2016-2017

Classe	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	totaux
TPS-PS Mme Mme TROBO	12	17								29
MS-GS Mme CALONNEC-LUCAS			13	11						24
MS-GS Mme GRALL-LE FOLL			10	16						26
CP M. LE MEUR - Mme CHARLES					21					21
CP-CE1 Mme NIVEZ					6	12				18
CE1-CE2 Mme LE RIGOLLEUR						16	8			24
CE2 M. LE MONTAGNER							26			26
CM1 Mme RIOUAL								26		26
CM2 Mme CARIO									30	30
Totaux	12	17	23	27	27	28	34	26	30	224

Total Maternelle **79** - Total Élémentaire **145**

➔ 37 élèves en moins par rapport à la rentrée dernière - Cette baisse significative a généré la suppression d'une classe à la rentrée.

2.3 Présentation et rôle du RASED

Intervention de Mme Nicolay

- aide aux enfants en difficulté (scolaire, personnelle, familiale, comportementale...)
- existe en classe les APC, etc...; le RASED intervient en cas de difficultés plus importantes
- 2 personnes font partie du réseau d'aide sur l'école Mme Nicolay pour l'enseignement et Mme Lamour, psychologue scolaire
- Mme Nicolay intervient en cycle 2 sur l'école.

→ aide en lecture et en mathématiques avec des approches pédagogiques différentes

→ prévention en Grande Section; comportement vis-à-vis de l'apprentissage, méthodologie

- Mme Lamour psychologue scolaire:

→ handicaps, enfants précoces, dyslexies...

→ problèmes familiaux

→ lien avec la Maison du handicap, le CHU, les orthophonistes...

- **objectif:** garder les enfants le moins longtemps possible dans la structure RASED
- dossiers du RASED détruits quand les enfants passent en classe de 5ème (sauf pour les enfants en situation de handicap car le dossier sert pour des aides financières, AVS,...): engagement de confidentialité si les parents le souhaitent (problèmes familiaux par exemple)
- Une prise en charge par le RASED nécessite l'accord des parents;
- Des rendez-vous avec Mme Nicolay ou Mme Lamour avant et après la prise en charge

2.4 APC- Horaires – Organisation

Les horaires des APC sont répartis, pour toutes les classes dès la grande section, en 2 séances de 30mn sur le temps de la pause méridienne. Les activités proposées sont diverses et varient selon les niveaux de classe.

Une proposition est adressée aux parents en avance selon les thèmes abordés et les besoins particuliers des élèves, pour les élèves ne mangeant pas à la cantine, il peut être préférable qu'ils s'inscrivent pour les jours concernés.

Il est possible aussi, pour remédier aux difficultés rencontrées sur certaines compétences qu'une aide soit proposée à certains élèves ponctuellement.

2.5 Langues

Cette année, l'enseignement de langues a été élargi aux classes de CP à raison de 2 séances d'1/2 h par semaine. Nous bénéficions de l'intervention de Mme Patricia Garçon, enseignante langue pour l'espagnol en CP.

2.6 Règlement de l'école et horaires – Vote du règlement

Voir annexe 1, aucune demande de modification par rapport au règlement précédent.

3 MAIRIE.

3.1 PPMS-Sécurité

Un premier exercice « intrusion » a eu lieu le 11/10/2016. La durée a été limitée à 5mn en maternelle et 15 à 20 mn en élémentaire. Les élèves avaient été préparés en amont selon des scénarios différents selon leur âge, comme le stipulait le document d'information aux parents.

L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions. Il a permis de détecter les aménagements à prévoir et les difficultés de relai du signal. Le compte rendu précis a été transmis à la mairie.

➔ Les parents confirment que les enfants ont abordé cet exercice sans appréhension.

Lors de la visite du groupe de travail de la mairie (M. Perrault (DGS), M. Fortin (DGA), M. Gouez (Responsable CTM, assistant de prévention), M. Brin (Directeur du pôle technique) et M.Sauget (policier municipal) il a été envisagé d'installer un visiophone sur le petit portail d'accès, côté rue pour que nous puissions identifier la personne souhaitant accéder aux locaux. Tous les autres portails seraient fermés sur le temps scolaire.

Le groupe de travail préférerait uniformiser le signal sur tous les groupes scolaires, afin qu'il soit audible par tous, une corne de brume serait installée près de la porte de chaque classe, dans ce cas, le relais par sifflets pourrait être choisi pour le confinement. Chaque porte sera munie d'un verrou intérieur.

Ces propositions permettront de chiffrer les besoins et de prévoir les travaux au budget 2017. Elles seront présentées à Mme Stefanelli, Inspectrice de la circonscription, à la lieutenant Klein de la gendarmerie, en charge du dossier, les pompiers pourront aussi être sollicités afin de faire les choix les plus judicieux. Les travaux seront réalisés sur l'exercice 2017, sans échéance précise.

La possibilité d'interdire l'accès par le chemin des mésanges a été évoquée.

➔ Les parents n'y sont pas favorables, c'est un accès très sécurisant. M. Le Meur précise que, si l'école doit être entièrement close, cet accès sera dans tous les cas fermé en dehors des heures d'entrée et de sortie, donc sur les temps de garderie.

Lors des prochains exercices, des scénarios différents pourront être choisis (certaines classes fuient, des élèves sont sur la cour...) pour envisager le plus de possibilités. Des exercices seront aussi à organiser sur le temps périscolaire.

3.2 PEDT-Périscolaire

3.2.1 PEDT

Quelques aménagements ont d'ores et déjà vu le jour :

- Accueil des petits lors des garderies du matin et du soir dans la classe « jaune », libérée par la suppression d'une classe.

Les enseignants précisent que des groupes d'élèves utilisent aussi cette salle sur le temps scolaire. Il est donc nécessaire que les enfants puissent dissocier temps de classe et garderie. Les adultes (périscolaires et enseignants) devront y veiller. Il faudra encore définir les règles d'usage des espaces partagés. En effet, par exemple, l'utilisation des mêmes jeux sur les différents temps scolaires et périscolaire engendre une lassitude

des enfants. La rédaction d'une charte devrait faire l'objet d'un groupe de travail au cours de cette année. Il est nécessaire que les règles soient cohérentes entre scolaire et périscolaire.

- Transfert de responsabilité en maternelle avant les TAP à l'extérieur. Essai concluant avant les vacances, quelques modifications seront à apporter.

- Le relai d'information entre tous les acteurs reste un point à approfondir. Un groupe de travail devrait se pencher sur ce sujet aussi cette année. Il est rappelé qu'en cas de problème révélé par un enfant, l'information doit être relayée sans délai aux services périscolaires de la mairie auprès de Mme Salaun (par téléphone ou par mail).

3.2.2 Périscolaire

Garderie : Des parents demandent si les grands frères et sœurs peuvent passer du temps avec les plus petits même s'ils sont accueillis sur un lieu différent. Mme Gauvin précise qu'une grande souplesse a été préconisée, ils peuvent les accompagner, venir les rassurer si besoin. Cependant ces aller et venues sont dépendants du nombre d'animateurs disponibles. Dans tous les cas, le soir les enfants sont regroupés à partir de 18h.

Temps méridien : Les activités auraient dû être mises en place avant les vacances mais parents et enseignants ne l'ont pas constaté. Deux axes ont été retenus pour ces activités : Sportives ou activités calmes. Si elles ne sont pas encore effectives, elles devraient se mettre en place prochainement.

Les enfants ont demandé que les jeux de billes et la lecture soient à nouveau autorisés. Mme Gauvin indique que certaines pratiques sont propres à certaines écoles. Un des axes de travail de l'année sera justement d'uniformiser les pratiques pour tous les agents. Cependant le fait d'apporter des livres à l'école, comme d'autres objets fragiles, n'est pas souhaitable puisqu'ils pourraient être abimés. Par ailleurs certains élèves pourraient apporter des ouvrages inadaptés.

TAP : Les activités en maternelle font l'objet d'une réflexion engagée l'année dernière. Une « boîte à outils » est en cours d'élaboration. Elle devrait permettre aux animateurs de choisir des activités, intérieures ou extérieures, variées selon la disponibilité ou l'état de fatigue des enfants.

Les parents relèvent le manque de respect de certains enfants envers les agents et inversement, certains agents peuvent avoir un comportement inadapté vis-à-vis de certains élèves. Mme Gauvin insiste sur le fait qu'il faut impérativement que la mairie en soit avertie dans les plus brefs délais pour apporter une réponse adaptée et intervenir auprès des agents concernés, soit pour l'aider à la gestion des élèves, soit pour lui indiquer que sa posture n'était pas souhaitable. Quand le cas s'est présenté, Mme Maillet est intervenue très rapidement et de manière satisfaisante pour les enfants et les agents.

Les enfants ne connaissent pas toujours le nom des agents. Parents et enseignants souhaiteraient qu'un trombinoscope soit à disposition, au moins dans les classes. De plus certains auraient peur de représailles. Mme Gauvin précise que Mme Maillet est présente très régulièrement dans les écoles pour veiller à la bienveillance de l'équipe.

Une boîte à idées a été mise à disposition des enfants pour qu'ils puissent faire des suggestions d'activités sur la pause méridienne. Une information aux familles est prévue concernant ces activités.

La première réunion de la **commission extramunicipale** (Périscolaire/Caisse des écoles) aura lieu le Jeudi 8/12 à 17h. Seront invités les directeurs et une délégation de parents élus.

3.3 Travaux/Investissements

3.3.1 Informatique

Les classes de Mme Rioual et de Mme Calonnec-Lucas ont été équipées d'un VPI (Vidéoprojecteur interactif). Ils ne sont malheureusement pas encore fonctionnels, celui de Mme Calonnec-Lucas défaillant a été retourné au fournisseur. Celui de Mme Rioual devrait être actif prochainement.

3.3.2 Téléphonie

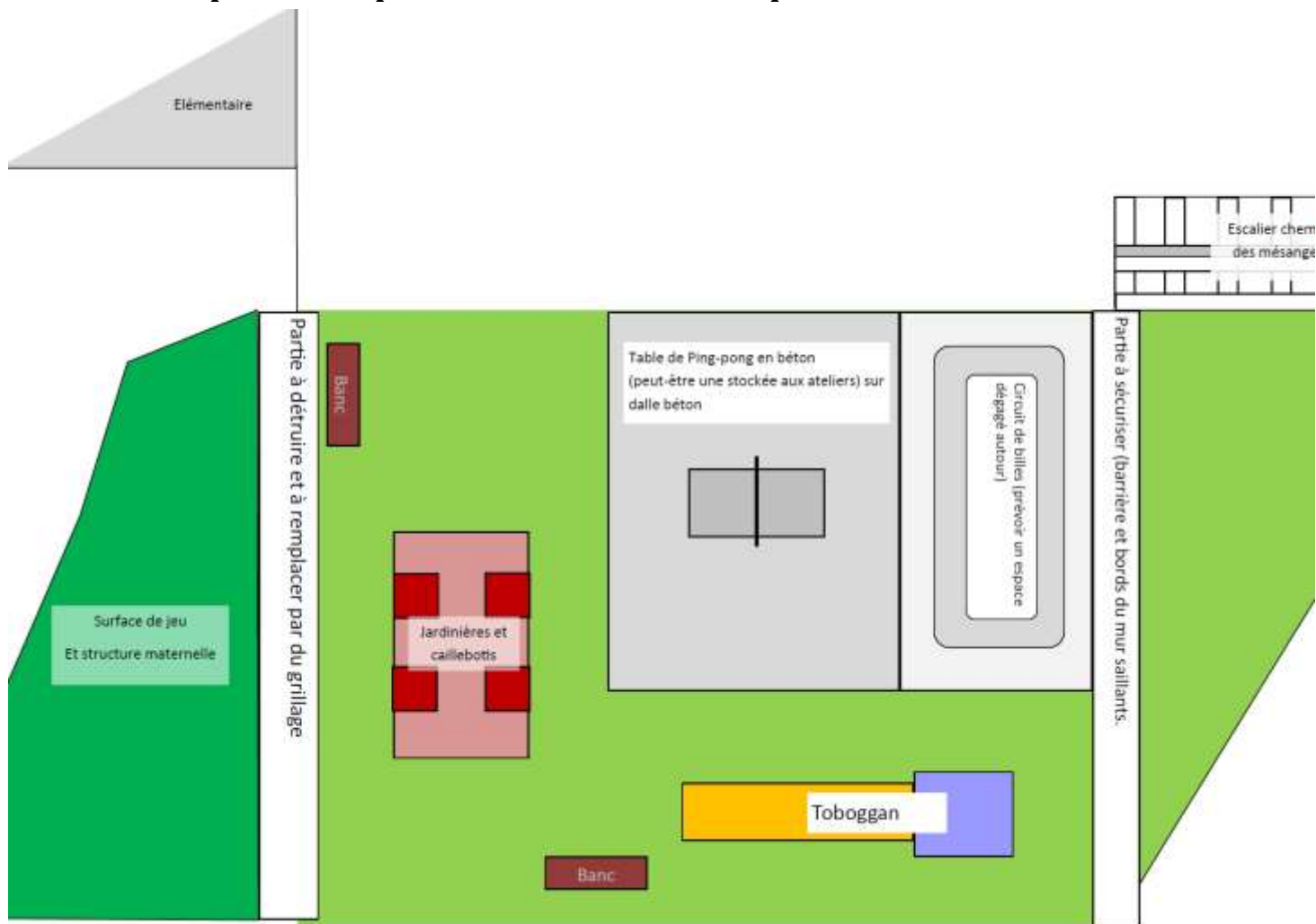
Les problèmes sont toujours récurrents. Malgré plusieurs interventions sur la ligne et les routeurs, les conversations téléphoniques sont souvent interrompues brutalement, ceci pourrait être dû à l'éloignement du

routeur, il est envisagé de passer des câbles réseau afin de régler ce problème. La connexion internet est plus stable malgré des coupures régulières.

3.3.3 Investissements / demandes

Ces demandes ont été adressées à la mairie le 18/10/2016.

3.3.4 Espace libéré par la démolition de « baraques »



Le budget global a été estimé à 16 710 €, il sera voté avec le budget mi-février.

La mairie émet des réserves quant au billodrome, en effet dans d'autres écoles, il est vite rendu inutilisable par les intempéries et les feuilles mortes. Il pourrait s'agir d'un billodrome mobile installé à mi-hauteur.

3.3.5 Demandes 2016-2017

IMPORTANT : Le tableau initial ci-dessous a été modifié (en rouge) suite à la visite de la délégation de la mairie et de Mme Floch, DDEN le jeudi 10/11, donc ultérieure au conseil d'école. Il sera à nouveau adressé à la mairie après finalisation.

Demandes d'investissements 2016-2017	
	Remarque
- **10 chaises pour la maternelle	
- Un meuble sur mesure pour la classe 6 (M. LE MONTAGNER)	
- <i>Installation de grooms sur les portes extérieures des toilettes (sécurité et économie d'énergie)</i>	<i>Sécurité et économies d'énergie. Un avis défavorable avait été émis l'an dernier en raison des difficultés d'installation.</i>
- Rideaux occultants pour les salles équipées d'un TBI (15 et 16 en maternelle)	Un rideau occultant peut être récupéré de la classe 6 dans le renforcement côté portail maternelle.
Classes modulaires	

-**2 poubelles en salle centrale	
-**15 chaises et 5 tables doubles pour la classe du milieu	
-**Installation d'un ballon d'eau chaude pour le ménage et le nettoyage du matériel d'art visuel.	<i>Refus définitif : Un point d'eau est disponible à proximité.</i>
-**Installation d'un lavabo dans la classe centrale	
Cours de récréation - Zone des baraques	
*Petit toboggan pour la maternelle ou remplacement de la structure de jeux (consulter les enseignants)	<i>Une expertise a été demandée concernant toutes les structures de la commune. Les réparations seront faites en fonction des préconisations.</i>
<i>Cour maternelle : Parties basses en bois sous le préau à changer (détachées, usées et ou cassées) Préau et cabanes à revernir ou peindre en couleur</i>	
<i>Peinture bien abîmée à l'intérieur et l'extérieur des toilettes maternelles + un morceau d'enduit se décolle sur le bâtiment près du portail</i>	
1 - circuit de billes en béton avec obstacles (consultation de l'équipe par les services concernés) 2 - *1 ou 2 Tables de ping-pong en béton 3 - Un toboggan 4 - Espace en herbe + 1 ou 2 bancs -Déplacement des jardinières actuellement derrière les modulaires - Espace décaissé et talus avec la maternelle remplacé par du grillage.	Pour la zone dégagée par la destruction des baraques. Propositions dans l'ordre des suffrages des élèves (conseil des élèves) <i>- Pour plus de sécurité (escalier sécurisé et hauteur limitée grâce au talus) et pour dégager de l'espace, le toboggan pourrait être installé entre les cours haute et basse. - Si le mur de soutènement du fond doit être prolongé, il est demandé qu'il soit peint en blanc pour permettre des fresques. Le billodrome pourrait alors y être inséré à mi-hauteur pour plus d'accessibilité et éviter que les élèves ne marchent dessus et se blessent.</i>
Travaux été :	
<u>Peinture :</u>	<u>Par ordre de priorité</u>
1 -**Classe 6 M. LE MONTAGNER	
2 - *MS-GS Mme Calonnec-Lucas (traitement d'un mur et peinture)	
3 -**MS-GS Mme Grall-LeFoll (mur du tableau à repeindre), tout si possible.	
4 -**Classe 4 Mme NIVEZ + <i>Protections de murs à hauteur des tables</i>	
-**Hall élémentaire	
<u>-3 Fenêtres à changer:</u> Fenêtres en aluminium impossible à calfeutrer et à ouvrir - Classe 3 (Mme LE RIGOLLEUR) - Classe 4 (Mme NIVEZ) - Bureau RASED (ancien bureau de direction)	Ces fenêtres sont en simple vitrage
Suite à l'exercice PPMS	
Equiper toutes les portes intérieures de verrous - Molettes à la place de clefs sur certaines portes (plan suite à la commission PPMS)	Les propositions émises par le groupe de travail de la mairie feront l'objet d'une présentation à Mme Stefanelli (Inspectrice de Circonscription) et la Lieutenante Klein avant leur adoption. Ces demandes ne sont pas toutes retenues par le groupe de travail.
Crochets à proximité des portes pour les sifflets	
Crochets sur les tables des modulaires pour les cartables	
Sonnette sur la porte de l'accueil (plusieurs répétiteurs)	
Revoir la longueur de certains rideaux (classes 3, 16 et 12)	
Informatique	
Un VPI (élémentaire+HDMI+Enceintes) + 1 Ordinateur portable + 2 tablettes	

- Il serait souhaitable que les services d'entretien d'espaces verts passent pour ramasser les feuilles avant la rentrée de toussaint. La cour est rendue glissante par les feuilles quand elles sont humides.

4 Projets des classes, sorties, interventions

4.1 Conseil des élèves

Comme l'an dernier, les élèves ont pu élire leurs « conseillers » dans chaque classe à partir du CP. Le conseil des élèves se réunira environ 3 fois par ans.

M. Le Meur a l'intention d'inviter les volontaires au 2^{ème} conseil d'école afin qu'ils puissent faire part de leurs propositions et entendre les réponses de la mairie.

Cette année, le conseil planchera sur :

- les jeux de cour et l'organisation des différents espaces ainsi que sur les investissements à prévoir.
- L'utilisation de l'espace occupé actuellement par les baraques.
- La modification du règlement adapté aux élèves.

Conseillers élus : CP : Yélina De Sousa - Thibault Bachelard - CP/CE1 : Tom Simon - Lou Fichant - CE1/CE2 : Claire Perrichard - Sacha Batardière - CE2 : Tess Carton - Gwendal Le Lann - CM1 : Nolann Foulon - Chloé Cephise - CM2 : Adrien Huguet - Maëlys Laporte-Boucher

4.2 APE

4.2.1 Renouvellement du bureau

Secrétaires : Anne-Laure Sauvadet et Karen Bervil (inchangé par rapport à l'année dernière)

Trésorières : Claire Lannuzel et Hélène Normand

Présidente : Caroline Gernez

4.2.2 Budget APE

L'APE propose un budget d'environ 9500€ selon les demandes de l'équipe pédagogique. La plupart des projets devraient donc pouvoir être financés.

L'équipe enseignante est reconnaissante de l'investissement des parents lors des manifestations organisées par l'APE mais aussi toute l'année pour accompagner les sorties, la piscine et prendre part aux différentes activités nécessitant leur aide, ceci dans l'intérêt souverain des élèves. L'équipe est tout à fait prête à faciliter la communication et l'organisation des événements proposés par l'APE et demande à en être informée en amont.

Mme Gernez souhaiterait que l'un des parents élus se porte volontaire pour être le porte-parole du groupe et coordonner demandes et interventions.

4.2.3 Kermesse

En raison des élections législatives, la date du samedi 1^{er} Juillet a été retenue.

4.3 Piscine

Cette année, tous les élèves du CP au CM1 bénéficieront de séances à la piscine de Kerhallet à Brest. L'entrée et l'encadrement sont financés par Brest Métropole, le transport, par la mairie à hauteur du tarif des bus pour chaque élève et par l'APE. Ces classes participeront exceptionnellement au dispositif « école et cinéma » puisque l'engagement a été pris avant de savoir si la classe de CE1 irait à la piscine.

La piscine de Plougonvelin n'a pas été retenue en raison du coût de l'entrée et de l'encadrement qui pour Kerhallet est pris en charge par BM.

4.4 Cinéma scolaire

Cette année, seront proposés 3 séances pour les élèves de Maternelle, 4 séances pour le cycle 2, et donc 4 séances pour le cycle 3.

Le transport en car jusqu'au cinéma sera pris en charge par l'APE, le prix de l'entrée est réparti entre l'AS et la participation des parents.

La programmation est préparée en collaboration avec les salles, des conseillers pédagogiques, des enseignants. Les films proposés permettent aux enfants de découvrir un cinéma très différent de ce qui est proposé habituellement en salle, ils découvrent des films plus anciens ou visant des sujets plus profonds. C'est donc une ouverture culturelle importante en lien avec les programmes d'histoire des Arts.

De plus, tous les enfants assistent au même film, ce qui permet un travail collectif en amont et en aval avec la classe.

Les enseignants bénéficient de prévisionnements qui leur permettent, le cas échéant d'annuler une séance s'ils estiment que le film n'est pas adapté.

4.5 Interventions extérieures

- Tennis pour les 4 classes de GS à CE1

- Plus d'intervention de BM pour le jardinage en maternelle. Il faudra donc financer les bulbes, graines, terreau. Une demande de don a été adressée au service des espaces verts et a été refusée. M. Fortin précise que la gestion des espaces verts est du ressort de Brest Métropole, les services municipaux ne possèdent donc pas de plants ou de graines. Ils nous invitent donc à en faire la demande au service compétent.

- Bretagne vivante sur les « petites bêtes » en maternelle et CP et pollution de l'eau/environnement en CM1

- Projet commun avec Météo France et Océanopolis en CM1

- Projet « jeunes reporters des arts et des sciences » en collaboration avec Océanopolis et Mme Michaud, chercheur pour la classe de CM2

- Plusieurs visites proposées par BM sont prévues du CE2 au CM2 sur le traitement de l'eau et des déchets.

- Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, BM propose une sensibilisation à l'usage des transports en commun par la visite de la gare de tramway pour les CM1 et CM2.

4.1 Sorties/spectacles

En raison de la jauge, seule une classe de maternelle pourra assister à un spectacle proposé par le service culturel de la mairie. Les demandes des autres classes ont été acceptées.

4.1.1 Classes de découverte

4.1.1.1 CM2 à Telgruc

Un projet de classe de mer à Telgruc est en cours pour les élèves de CM2 durant 3 jours du 22 au 24 mai 2017. Les modalités de financement seront fixées prochainement afin que les familles puissent échelonner les paiements.

Pour plus de sécurité, Mme Cario préfère être accompagnée par 3 adultes si les chambres sont réparties sur plusieurs étages et bâtiments.

Il avait été envisagé un séjour de 4 jours plus axé sur l'environnement et le développement durable qui aurait permis d'obtenir des subventions du conseil général. Cependant l'aide ne couvrirait que très partiellement le surcoût.

4.1.2 Médiathèque

Toutes les classes bénéficieront d'une animation autour de thèmes choisis par les enseignants, cette année une seule intervention par classe plus 2 en élémentaire et 2 en maternelle.

4.2 Bibliothèque de l'école

Deux parents volontaires interviennent auprès d'1/2 classe pour du prêt et la lecture d'une histoire. Un roulement a été établi les mercredis matins à raison d'une séance de 20/25 mn tous les 15 jours pour toutes les classes.

Les parents n'ont remarqué aucun problème lié à l'utilisation de la BCD par les services périscolaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Le président :

La secrétaire :